



S A T O M

Aux entreprises concernées

N/réf : EB/GC/CC

Monthey, juin 2018

INFORMATION IMPORTANTE DECHETS NON INCINERABLES INTERDITS A SATOM SA – MONTHEY



Nous rappelons à toutes les entreprises clientes de Satom SA qu'il est interdit de déposer sur notre site de Monthey des déchets non incinérables, en particulier les inertes pollués tels que :

- le plâtre ;
- les enrobés bitumeux ;
- les matériaux d'isolation, comme la laine de verre ou de roche ;
- l'amiante ;
- etc.

Ces matériaux peuvent être ramenés auprès du fournisseur ou sont à éliminer comme déchets spéciaux auprès d'entreprises spécialisées.

Dans le cas où ces produits interdits et non incinérables seraient livrés, SATOM SA refusera leur réception ou facturera au client les frais de transport (évent. en transport spécial) et d'élimination dans un centre de traitement adéquat.

En outre, les réparations de dégâts causés à nos installations, suite à de fausses déclarations, seront à la charge du client.

En cas de récidive de livraison de produits interdits, Satom SA se réserve le droit d'interdire au client concerné l'accès à l'usine.

D'avance nous vous remercions de prendre bonne note de cette information et de votre collaboration.

SATOM SA

Edi Blatter
Directeur

Gabriel Clément
Responsable Conseils
et valorisation

SATOM SA
Route Bœuferrant-Nord 16
Case postale 92
CH-1870 Monthey 1

Hotline 0800 72 77 77
T. +41 (0)24 472 77 77
F. +41 (0)24 472 82 02

info@satomsa.ch
www.satomsa.ch
CHE-101.539.325 TVA

Banque Cantonale du Valais, CH-1951 Sion
N° IBAN: CH30 0076 5000 Z016 13070
SWIFT: BCVSCH2LXXX